

L'ALENA : UN BILAN SOCIAL NÉGATIF

Rapport du colloque « *Les dix ans de l'ALENA. Bilan social et perspectives* »

Sylvie Dugas

Dix ans après la signature de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), la population canadienne est en droit de se questionner sur les bénéfices de cette entente commerciale. Selon le bilan économique dressé par le gouvernement canadien, la valeur totale des échanges entre les trois pays a plus que doublé de 1993 à 2002, passant de 306 milliards de dollars à 621 milliards de dollars. La baisse du prix des intrants dans la région a aussi entraîné des gains de productivité et fourni aux consommateurs des trois pays membres un choix plus vaste de produits à des prix concurrentiels. Les accords parallèles de l'ALENA ont également permis de renforcer la protection de l'environnement et le respect des normes du travail, d'après le ministère du Commerce international. Persuadé du succès de cette initiative, le gouvernement canadien a déjà conclu plusieurs autres accords de libre-échange (avec le Chili, le Costa Rica et Israël, entre autres), et il est en train de négocier des accords similaires avec le reste de l'Amérique centrale, le Marché commun des Caraïbes et la Communauté andine, notamment.

De leur côté, les quelque 400 chercheurs et représentants d'organismes de la société civile réunis lors du colloque trinational « Les dix ans de l'ALENA : bilan social et perspectives » estiment que ce bilan est partial. Ce colloque, organisé par le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC), s'est tenu à l'Université du Québec à Montréal les 18 et 19 septembre 2004. D'après les participants au colloque, l'ALENA n'a pas tenu ses promesses. L'ALENA n'a pas favorisé le développement social et économique, particulièrement au

Mexique, où la majorité de la population a connu une baisse de son niveau de vie depuis 1994. Dans les trois pays, les inégalités sociales se sont creusées, le degré de syndicalisation dans les secteurs clés de l'économie a diminué et les travailleurs ont dû consentir de nombreuses concessions pour conserver leur emploi.

Force est de constater que les objectifs avoués de l'ALENA n'ont pas été atteints. En adhérant à l'accord, le gouvernement souhaitait sécuriser l'accès au marché américain et rendre plus compétitives les entreprises canadiennes pour permettre une diversification des marchés d'exportation. Mais, d'une part, l'accord n'a pas encouragé le rapprochement politique des trois pays membres et le libre-échange est encore soumis à l'arbitraire: malgré les politiques libre-échangistes, les contentieux commerciaux entre le Canada et les États-Unis perdurent : bois d'œuvre, « vache folle », etc. D'autre part, la diversification des marchés se fait toujours attendre : l'ALENA a plutôt accru la dépendance canadienne envers les États-Unis, où sont actuellement destinées 88% des exportations canadiennes. Les institutions politiques trinacionales et le fonds de développement proposé par le président mexicain Vicente Fox se font toujours attendre. L'ALENA a également altéré la souveraineté nationale, principalement en matière de politiques de soutien au développement économique et de réglementation environnementale. Selon les représentants d'organisations sociales, cette perte de contrôle politique, combinée aux espoirs déçus de la population envers l'accord commercial nord-

américain, a provoqué cynisme et désillusion face au système politique.

Un accord constitutionnel supranational

Selon John Foster, chercheur principal sur les ONG et la société civile à l'Institut Nord-Sud, l'ALENA n'est pas seulement un accord économique, mais aussi un accord constitutionnel supranational dont le seul objectif est de garantir la libre circulation du capital et la prédominance des droits du secteur privé. Plusieurs aspects de l'ALENA (politique de concurrence, investissements, clauses concernant les controverses investisseurs-États, achats gouvernementaux, propriété intellectuelle) accentuent en effet le pouvoir des entreprises tout en affaiblissant celui des États. Dans ce contexte, le rôle de l'État consiste à garantir la libre concurrence et à permettre l'expansion du modèle néolibéral, considère Alberto Arroyo Picard, du Réseau mexicain d'action face au libre-échange (RMALC). Le véritable dessein de l'ALENA consiste donc à changer le rapport de force entre le patronat et les travailleurs, selon Pierre Laliberté, économiste en chef au Congrès du travail du Canada (CTC).

Au Canada et aux États-Unis, la marge de manœuvre des entreprises s'est accrue sous la pression des gens d'affaires, alors qu'une longue liste de contraintes a été imposée aux gouvernements. « L'ouverture commerciale et la place croissante du commerce ont indirectement donné des munitions au lobby des gens d'affaires qui milite pour la réduction des impôts, des programmes sociaux, des normes environnementales et des normes du travail », affirme Bruce Campbell, chercheur à l'Institut canadien de politiques alternatives.

La menace de représailles du secteur privé en vertu de la clause investisseurs-États (chapitre 11 de l'ALENA) a par ailleurs refroidi la volonté des législateurs canadiens d'adopter des lois protégeant le bien commun. L'ALENA a ainsi affaibli la capacité de l'État de gérer et de légiférer sur le plan de l'énergie, des ressources en général et de l'investissement étranger. Cette même menace pourrait dissuader le gouvernement du Nouveau-Brunswick de légiférer en faveur d'un système national d'assurance automobile pour stopper la hausse vertigineuse des prix. Par ailleurs, l'impact des

accords de l'ALENA et de l'OMC s'est aussi fait sentir au niveau des services publics, dont le sous-financement a ouvert la voie à la privatisation. L'attrait des gouvernements pour les politiques de partenariat public-privé (PPP) dans la mise en place et le maintien des infrastructures illustre bien cette tendance.

Une intégration en profondeur

Malgré toutes ses faiblesses, l'ALENA sert actuellement de modèle d'intégration au Mexique, au Canada et aux États-Unis dans la négociation de nouveaux accords commerciaux. Parallèlement, « l'échec des négociations entourant le projet de Zone de libre-échange des Amériques, d'une part, ainsi que le piétinement des négociations à l'Organisation mondiale du commerce, d'autre part, contribuent à accroître les pressions en faveur du renforcement de l'intégration en Amérique du Nord et de la mise en place d'un modèle d'intégration en profondeur », explique Dorval Brunelle, directeur de l'Observatoire des Amériques.

Pour garantir l'accès au marché américain et mexicain, les milieux d'affaires canadiens tentent de convaincre Ottawa d'approfondir l'intégration au sein de l'ALENA. Le secteur privé fait valoir que, suite aux attentats du 11 septembre 2001, le resserrement des mesures de sécurité aux frontières a rendu nécessaire une intégration militaire et frontalière avec les États-Unis. Des accords énergétiques, une harmonisation des mesures réglementaires, une politique et un périmètre sécuritaires communs, ainsi que l'union monétaire comptent parmi les options envisagées. Cependant, cette stratégie pourrait forcer le Canada à abdiquer certains aspects de sa souveraineté. Le ministre canadien du Commerce international, Jim Peterson, s'est dit prêt à discuter du projet de « bilan social » de l'ALENA réclamé par les mouvements altermondialistes. Toutefois, il a souligné d'emblée que les retombées de l'ALENA sur les exportations et l'économie en général étaient positives.

Ce sont globalement les raisons pour lesquelles les intervenants présents au colloque ont réclamé du gouvernement canadien un bilan exhaustif des effets de l'ALENA depuis sa signature. Ce bilan citoyen serait dressé par ceux qui subissent les effets de l'accord et ferait état des conséquences sociales et politiques de l'accord nord-américain

pour les trois pays membres. Ils ont donc exigé la mise sur pied d'un processus formel de réévaluation de l'ALENA dans le cadre de la révision de la politique internationale du Canada, en concertation étroite avec les organisations de la société civile. Mais d'ores et déjà, ils ont établi un bilan social de l'ALENA dans les différents secteurs d'activité.

L'impact de l'ALENA dans les différents secteurs d'activité

L'entrée en vigueur de l'ALENA a eu des conséquences sur divers aspects de la vie collective dans les trois pays membres. Les participants au colloque ont tenté de cerner les principaux effets de l'accord commercial, notamment dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'agriculture, des droits humains, des communications et de la condition féminine.

Le travail

- Fléchissement des salaires et accroissement des écarts de revenus à l'échelle tri nationale.
- Taux de syndicalisation et conditions de travail à la baisse dans les trois pays en raison des menaces des délocalisations.
- Conditions de travail des travailleuses et travailleurs migrants ont entraîné un nivellement vers le bas pour tous les travailleurs.
- Précarité croissante des emplois et la progression du travail informel.
- Affaiblissement des normes régissant les conditions de travail et le syndicalisme.

(Par exemple : les modifications à l'article 45 de la Loi sur le travail ont provoqué l'éclatement des structures syndicales dans les hôpitaux).

- Politiques de partenariat public privé (PPP) contribuent à saper les efforts de syndicalisation de la main-d'œuvre et à encourager l'atomisation du monde syndical.
- Échec de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail à assurer le respect des droits des travailleurs dans les pays de l'ALENA (par exemple : contrats collectifs bidons, corruption et cooptation de dirigeants syndicaux, vote syndical non secret au Mexique). Dans le domaine du travail, seulement 29 plaintes ont été admises par les bureaux

administratifs nationaux de chaque pays. Aucune amende n'a toutefois été imposée en matière de santé et de sécurité, de salaire minimum ou encore de travail infantile.

L'environnement

- Aggravation des problèmes environnementaux dans les trois pays : l'ALENA y contribue, sans qu'il soit pour autant possible d'affirmer avec certitude que l'Accord est à l'origine de cette dégradation.
- Augmentation du transport par camionnage.
- Utilisation croissante des OGM dans la culture des céréales.
- Usage croissant des antibiotiques dans l'élevage du bétail.
- Accroissement de l'exploitation de l'eau et des ressources hydriques, en partie à cause de la croissance des besoins énergétiques.
- Absence de contrôle dans la gestion des matières résiduelles (lisier de porc, déchets domestiques et industriels, etc.).
- Faiblesse des ressources consacrées à la protection de l'environnement.
- Faiblesse de l'Accord nord-américain de coopération environnementale : sur la cinquantaine de plaintes acheminées à la Commission nord-américaine de coopération environnementale, huit seulement ont mené à la tenue d'enquêtes et au dévoilement public de résultats.
- Pression sur l'élaboration des lois engendrée par l'existence de la clause État-investisseur de l'ALENA (chapitre 11).
- L'environnement n'est toujours pas un enjeu prioritaire dans les accords commerciaux.

L'agriculture

- Orientation de la production agricole vers l'exportation plutôt que vers la satisfaction des besoins alimentaires de la population locale dans les trois pays membres.
- Perte de la souveraineté alimentaire.
- Concentration de la production entre les mains des multinationales.
- Transformation de la structure et perte de diversification de la production locale.
- Augmentation de la monoculture et de la culture à haute intensité (ex. : maïs au Québec en raison de l'épandage accru de lisier de porc).
- Baisse constante du revenu des petits et moyens producteurs.

- Exode rural croissant, compromettant la transmission de la terre de génération en génération.
- Appauvrissement des sols, drainage, surutilisation et pollution des eaux, déboisement.
- Accroissement de la dépendance du Mexique face aux États-Unis : chute des prix du maïs au Mexique et augmentation des importations de maïs américain.
- Multiplication des cultures d'OGM et de l'irrigation.
- Effet positif au Québec : hausse des exportations et maintien de la gestion de l'offre.

Les droits humains

- Respect des droits humains n'est pas une priorité : le Canada et les États-Unis n'ont toujours pas signé la Convention interaméricaine des droits humains.
- Primauté du respect des droits humains, ainsi que de leur promotion, en tant que fondement social n'est toujours pas reconnue dans les accords commerciaux.
- Processus de régionalisation de la politique d'immigration des États-Unis : criminalisation des travailleuses et travailleurs migrants dans le contexte de l'après 11-septembre.
- Discours sur la sécurité a un effet négatif sur l'exercice des droits humains : il rend légitime une criminalisation de la dissidence et fait la promotion d'une idéologie militariste.

Les services publics

- Menaces de privatisation des services publics avec la promotion des PPP.
- Contestation de plus en plus fréquente par les entreprises de la « concurrence déloyale » que leur livrent les gouvernements par le biais des services publics : le service postal canadien, par exemple, a fait l'objet d'une poursuite de la part de la firme UPS.
- Approfondissement de l'intégration réclamé par le secteur privé, non seulement au plan économique (union douanière, monnaie commune, etc.) mais aussi au plan militaire et politique.

Les communications et l'information

- Concentration de la propriété et création des conglomérats multimédias : au Mexique, par

exemple, la production télévisuelle nationale est majoritairement détenue par des intérêts américains. La chaîne Telemundo appartient à NBC (USA), laquelle est détenue par General Electric.

- Disparition de la presse indépendante (ex. : magazine *Recto-Verso* au Québec).
- Imposition par les grands propriétaires des médias multinationaux de leurs règles du jeu : emphase mise sur le divertissement et la télé réalité.
- Transformation de la communication et de l'information en marchandises induisant l'individualisme, la surconsommation et la surproduction.
- Désinformation causée par le manque d'esprit critique et de recherche de la part des journalistes, qui ont tendance à retransmettre les idées véhiculées par le courant néolibéral.
- Couverture de l'Amérique latine délaissée par les journalistes en raison du changement de cap opéré par les États-Unis à la suite de l'invasion de l'Irak par les forces américano-britannique.
- Information déficiente sur l'ALENA, laissant à penser que les politiciens et les fonctionnaires ont reçu des directives leur demandant d'éviter ce sujet.

Les femmes

- Systématisation et amplification de la discrimination : inégalités systémiques envers les femmes.
- Femmes principalement touchées par la transformation du marché du travail : délocalisations dans les zones franches et les *maquiladoras*, déréglementation des normes du travail, accentuation du travail atypique (travail précaire, temps partiel, à domicile, sur appel, etc.), inégalités salariales.
- Féminisation accrue de la pauvreté, dont l'intensité varie selon les différents pays membres.
- Non-reconnaissance du travail invisible et gratuit des femmes, en particulier dans la sphère domestique.
- Approfondissement de la division sexuelle du travail : les aidants naturels sont pour la plupart des femmes, qui prennent en charge des personnes vulnérables au détriment de leur propre travail et de leur vie professionnelle.

- Maintien d'autres systèmes d'exploitation : patriarcat et racisme, particulièrement virulent envers les femmes autochtones.
- Harcèlement psychologique au travail et maladies professionnelles affectent davantage les femmes, qui éprouvent plus de difficultés à se réinsérer sur le marché du travail.
- Difficulté accrue pour les femmes de fonder leurs propres entreprises dans un contexte économique dominé par les firmes multinationales.
- Privatisation des services publics, distribution déficiente de la richesse collective et réduction des régulations étatiques ont des répercussions importantes sur les femmes.
- Lois de plus en plus répressives et discriminatoires en matière d'immigration touchent davantage les femmes.
- Conditions de vie des immigrantes dans leur pays d'accueil se détériorent, en l'absence de l'autorisation de la libre circulation des personnes.

Les actions citoyennes proposées

Le « déficit démocratique » dénoncé lors des négociations de l'ALENA caractérise toujours les pourparlers menés autour des accords de l'OMC et de la ZLEA. Si les dirigeants consultent la population, la qualité de leur écoute est déficiente. En dépit des craintes exprimées par la société civile, Ottawa souhaite en effet étendre les principes du chapitre 11 de l'ALENA au plus grand nombre de pays possible. Pour récupérer l'espace politique qui leur fait défaut et corriger les carences de l'ALENA, les intervenants présents au colloque ont donc recommandé plusieurs actions citoyennes à entreprendre.

Tout d'abord, au nom des paysans mexicains, les représentants des organisations sociales des trois pays plaident pour la réouverture de l'accord et l'abolition définitive du chapitre 11 de l'ALENA. Selon eux, l'accord devrait être révisé intégralement de façon à favoriser une intégration non seulement financière et commerciale, mais aussi sociale et politique. La réévaluation de l'ALENA et l'éventuelle signature de nouveaux accords de libre-échange devraient faire l'objet d'un débat public, notamment dans le cadre de la révision de la politique internationale du Canada. De plus, une

rencontre trinationale devrait être organisée à Washington avec le sénateur John Kerry – dans le cas où ce dernier serait élu à la présidence des États-Unis – afin de l'inciter à remplir ses promesses électorales de réviser le traité de libre-échange.

Afin de redonner présence au politique et de garantir l'imputabilité des gouvernants face à leur population, les intervenants au colloque proposent la mise sur pied d'un forum parlementaire ou d'une structure politique trinationale composée de représentants du gouvernement, du secteur privé et de la société civile. Ce forum parlementaire constituerait un lieu d'échange trinational sur les questions frontalières et transnationales, notamment les disparités salariales et régionales, la pollution environnementale ou la migration. Certains analystes ont également suggéré l'adoption d'une législation nord-américaine sur les droits humains, laquelle pourrait faire contrepoids aux droits octroyés au secteur privé dans l'ALENA. Les participants exigent en effet que le respect des droits humains soit placé au centre des relations commerciales internationales. L'adoption d'une Charte sociale des Amériques, une idée avancée par le Venezuela devant l'Organisation des États américains, pourrait aussi contribuer à placer la lutte contre la pauvreté, les inégalités sociales et l'exclusion au cœur des affaires interaméricaines.

Pour pallier aux déficiences de l'ALENA, des solutions et des pistes d'action ont été suggérées dans plusieurs domaines. En bref, les personnes présentes au colloque comptent poursuivre la lutte contre la ZLEA, les accords négociés au sein de l'OMC et les autres accords de libre-échange bilatéraux. Ils s'opposeront aussi à tout approfondissement en Amérique du Nord de l'ALENA (ALENA +) dans une perspective néolibérale pour répondre aux exigences de Washington. Ils consolideront leur réseau civil à l'échelle nationale et trinationale. Ils feront enfin la promotion d'une alternative intégrale à l'ALENA, incluant des clauses sociales. En effectuant un suivi et des analyses des négociations, ils éduqueront le public et participeront à la fois aux travaux parlementaires pour sensibiliser les autorités.

En matière de travail

- Ajouter des protections sociales dans l'ALENA, comme l'obligation de respecter

les droits fondamentaux des travailleurs entérinés par l'Organisation internationale du travail (OIT).

- Inclure des mécanismes de sanctions véritables pour assurer le respect des règles édictées.
- Consolider de façon urgente des alliances syndicales à l'échelle trinationale, notamment à travers la formation de fronts communs sectoriels contre la privatisation ou l'appropriation privée du bien commun : la concurrence et les intérêts divergents entre les différents syndicats freinent actuellement les efforts d'unité syndicale.
- Organiser des rencontres sectorielles pour favoriser les échanges entre travailleurs des diverses unités d'accréditation d'une même entreprise ou d'un même secteur.
- Rechercher des solutions communes pour faire face à des problèmes communs.
- Favoriser une meilleure éducation auprès des effectifs syndicaux et de l'ensemble de la population sur les enjeux du néolibéralisme et de l'expansion du capital pour encourager la mobilisation et contribuer à augmenter le taux de syndicalisation.
- Agir non seulement localement et internationalement, mais aussi par le biais de l'investissement éthique et du militantisme d'actionnariat pour contrebalancer le pouvoir des multinationales.
- Diffuser le message des diverses centrales syndicales par l'intermédiaire des médias traditionnels et d'une meilleure utilisation des médias alternatifs.
- Acheminer les revendications des travailleurs auprès des différents partis politiques, principalement au Canada dans le contexte d'un gouvernement minoritaire à Ottawa.
- Entreprendre des actions politiques ciblant la réforme du mode de scrutin, tant au niveau provincial que fédéral, ce qui pourrait permettre l'essor d'un parti syndical.
- Lancer des campagnes spécifiques faisant la promotion des droits des travailleurs en ciblant des entreprises spécifiques, comme Walmart.

En matière d'environnement

- Axer les revendications sur la souveraineté des ressources, en priorisant la préservation

des espèces et des écosystèmes sur le commerce.

- Exiger l'application du « principe de précaution » avant la mise en marché de tout nouveau produit ou l'autorisation de tout projet de développement, afin de s'assurer que ceux-ci soient compatibles avec le développement durable. Le fardeau de la preuve de l'innocuité d'un projet ou d'un produit sur l'environnement reposerait ainsi sur les entreprises.
- Recommander des recherches visant à développer des outils pour mieux documenter les impacts environnementaux d'un projet ou d'un produit afin de pouvoir exiger réparation au besoin.
- Revendiquer de façon urgente le développement d'outils d'analyse axés sur l'environnement.
- Renforcer les structures institutionnelles environnementales en incluant la participation de la société civile afin d'empêcher l'abaissement des normes environnementales.
- Sensibiliser la population aux enjeux environnementaux : par exemple, favoriser l'éducation à la citoyenneté auprès des jeunes et le développement d'initiatives inspirées des établissements verts Bruntland (EVB), ce qui permettrait aux citoyens de mettre de l'avant leurs propres solutions aux problèmes environnementaux.
- Développer les solidarités entre environnementalistes à l'échelle tri nationale.
- Améliorer la crédibilité des ONG, qui ont un rôle important à jouer en matière d'éducation populaire et de développement d'outils d'analyse : elles devraient adopter des comportements progressistes dans leur mode d'organisation et le traitement de leurs employés.
- Mobiliser la société civile au sein d'espaces nationaux et internationaux autour d'enjeux spécifiques (protection des rivières, de la forêt boréale et des ressources hydriques).
- Encourager les initiatives de développement local.

En matière d'agriculture

- Exclure l'agriculture de tout traité de libre-échange pour permettre aux pays de protéger leur territoire, de même que les produits sensibles et de base.

- Empêcher la surproduction, contrôler les prix des produits agricoles et favoriser le marché intérieur au bénéfice des petits paysans. Cette reconquête du marché intérieur pourrait se faire par l'intermédiaire du soutien des prix, de la rémunération selon la taille et la pratique de la ferme, ainsi que de l'imposition de normes de salubrité et de financement pour la production interne.
- Créer une instance de coordination trinationale ayant pour fonction de permettre des échanges d'informations sur une base systématique et régulière et de coordonner les actions militantes.
- Promouvoir auprès des gouvernements et des institutions internationales l'agriculture domestique, l'harmonisation des lois, normes et règlements des trois pays en matière de production agricole.
- Exiger le respect de l'accord de Cartagena sur l'étiquetage des produits génétiquement modifiés.
- Lancer des campagnes sur la responsabilité sociale des entreprises ciblant notamment les compagnies Cargill, Monsanto et Nestlé pour les inciter à améliorer leurs pratiques.
- Promouvoir les droits des agriculteurs en établissant une liste des droits essentiels dans les trois pays (ex. : droit de conserver, préserver et vendre leurs propres semences).
- Sensibiliser le public à l'importance de la souveraineté alimentaire et de la protection des frontières contre le dumping : ce sont les consommateurs qui, par leurs comportements, leurs demandes et leurs exigences, peuvent influencer le marché.
- Encourager les relations directes entre producteurs et consommateurs.

En matière de droits humains

- Consolider le mouvement de défense des droits humains à travers les Amériques, notamment en matière de droits économiques, sociaux et culturels : l'éparpillement des luttes menées contre les diverses conséquences du néolibéralisme a rendu plus difficile une convergence des revendications autour des droits humains.
- Privilégier l'éducation dans tous les milieux (communautés locales, mouvements sociaux, médias, etc.) afin de promouvoir une culture du respect des droits humains.
- Promouvoir la participation des personnes et des groupes directement affectés par la négation de leurs droits humains aux

discussions à tous les niveaux (local, national et international) et à la formulation de solutions.

- Promouvoir le renforcement du système interaméricain des droits humains, notamment par un appui continu à ses institutions, soit la Commission interaméricaine des droits de l'Homme et la Cour interaméricaine des droits de l'Homme.
- Promouvoir la ratification de la Convention américaine des droits de l'Homme par le Canada et les États-Unis et la pleine participation canadienne à ce système.

En matière de services publics

- Défendre le bien commun (eau, biodiversité, éducation, santé, etc.) en ciblant les causes les plus urgentes.
- Neutraliser le discours qualifié d'idéologique sur la prétendue inefficacité des services publics et l'état des finances publiques. En ce sens, la négociation du secteur public au Québec se présente comme une occasion privilégiée pour contrer le démantèlement des services publics.
- Faire des pressions auprès des élus municipaux pour les inciter à se dissocier de l'Accord général sur le commerce des services de l'OMC et à rejeter les règles sur les marchés publics.
- Consolider les alliances au plan national et continental.
- Promouvoir la mise sur pied d'un observatoire gouvernemental.
- Solliciter l'octroi de fonds gouvernementaux pour la poursuite des activités de la société civile sur la mondialisation. Des initiatives originales, telles que les brigades de Quart Mondes, par exemple, pourraient être financées de même que des analyses sur les expériences de privatisation de services publics ailleurs dans le monde.

En matière de communication et d'information

- Vulgariser l'information sur l'ALENA.
- Exiger la transparence des médias et des instances gouvernementales.
- Solliciter la création d'un mécanisme d'accès public à l'information et d'une banque de développement trinationale pour les médias et la culture, financée conjointement par les secteurs public et privé.
- Demander la mise sur pied d'une table de

concertation locale incluant différents acteurs agissant dans le domaine du droit à la communication. En ce sens, des mécanismes déjà existants comme l'Observatoire des médias du Monde Diplomatique pourraient être utilisés et renforcés.

Femmes

- Prendre en compte la réalité féminine dans tout accord commercial.
- Créer un comité de suivi trinational pour mettre de l'avant ces questions.
- Organiser des activités d'éducation populaire visant à faire connaître l'impact des mesures néolibérales sur le quotidien .
- Radicaliser les luttes populaires en faveur des femmes, vu la faible qualité d'écoute des gouvernements aux revendications citoyennes : la désobéissance civile n'est pas exclue.
- Utiliser le réseautage existant en matière de féminisme (Alliance sociale continentale, Marche mondiale des femmes, Red Latinoamericana de mujeres transformando la economia, Red International de genero y comercio) pour mettre sur la place publique les enjeux liés au libre-échange.
- Élargir ce réseau à d'autres mouvements, tel le mouvement étudiant.
- Effectuer des actions sectorielles visant les différents États (récupération de la fonction régulatrice de l'État).
- Inclure la problématique féminine en Amérique du Nord dans certains projets en cours, dont la Charte mondiale des femmes et les Alternatives pour les Amériques.

Comme nous avons pu le constater, des actions similaires sont proposées dans les différents secteurs d'activité pour réformer l'ALENA actuel et empêcher l'adoption d'accords commerciaux semblables. Les divers groupes de la société civile se proposent donc de concerter leur action et de renforcer leur cohésion, notamment au sein de l'Alliance sociale continentale, pour accroître leur influence auprès des autorités gouvernementales et de la population.